



Je suis reconnaissant

1. À l'adolescent qui se plaint de la vaisselle à faire, puisque ça veut dire qu'il est à la maison et non dans la rue.
2. Aux impôts que je paie, puisque ça veut dire que j'ai un emploi.
3. Au ménage à faire après un party, puisque ça veut dire que j'étais entouré d'amis.
4. À mes vêtements qui sont juste un peu trop serrés, puisque ça veut dire que je mange à ma faim.
5. À mon ombre qui veille sur moi au travail, puisque que ça veut dire que je suis en pleine lumière.
6. À la pelouse qui a besoin d'être tondue, les fenêtres à être nettoyées et aux gouttières qui ont besoin d'être fixées, puisque ça veut dire que j'ai un toit.
7. Aux plaintes faites à nos gouvernements, puisque ça veut dire que nous avons la liberté d'expression.
8. Au dernier stationnement que j'ai trouvé au bout de la cour, puisque ça veut dire que je suis capable de marcher.
9. À ma grosse facture de chauffage, puisque ça veut dire que je suis au chaud.
10. À la personne assise en arrière de moi à l'église et qui chante faux, puisque ça veut dire que j'entends.
11. À ma pile de linge à nettoyer et à presser, puisque ça veut dire que j'ai des vêtements à porter.
12. À l'épuisement et à la douleur musculaire à la fin de la journée, puisque ça veut dire que je suis capable de travailler dur physiquement.
13. À la sonnerie de mon réveille-matin, puisque ça veut dire que je suis vivant.

ET FINALEMENT.. À tous les e-mails que je reçois, puisque ça veut dire que j'ai des amis qui pensent à moi !

De quelle race était Jésus ?

Sommes-nous certains que Jésus était juif?

Il n'y a que 2 preuves que Jésus était juif.

- il a repris l'entreprise de son père
- il a vécu chez ses parents jusqu'à l'âge de 33 ans croyant que sa mère était vierge alors qu'elle croyait qu'il était Dieu

MAIS il y a 3 preuves que Jésus était mexicain:

- son prénom était Jésus
- il était bilingue
- il était continuellement persécuté par les autorités

3 preuves que Jésus était noir:

- il appelait tout le monde «mon frère»
- il aimait le gospel
- il n'a jamais pu obtenir un procès équitable

3 preuves que Jésus était italien:

- il parlait avec ses mains
- il buvait du vin à chaque repas
- il travaillait dans la construction

3 preuves que Jésus était californien:

- il ne se coupait jamais les cheveux
- il se promenait pieds nus
- il s'est parti une nouvelle religion

3 preuves que Jésus était québécois:

- il ne s'est jamais marié
- il racontait sans cesse des histoires incroyables
- St-Jean-Baptiste était un de ses meilleurs potes

Mais il y a surtout les preuves indiscutables que Jésus était une femme:

- à quelques minutes d'avis et sans provision, il arrivait à nourrir une foule
- il a toujours essayé d'expliquer son message aux hommes qui, même s'ils étaient pleins de bonne volonté, n'ont jamais rien compris
- même une fois mort, il a dû se lever parce qu'il lui restait encore du travail à faire...

N.D.L.R.: Sur le net circule une quantité incroyable de textes de réflexion. Faites-nous parvenir les textes les plus intelligents pour que nous puissions les faire connaître aux personnes non-branchées: jdeprevost@yahoo.ca

Prisonniers d'opinion

Manifestation à la gare le 26 juin

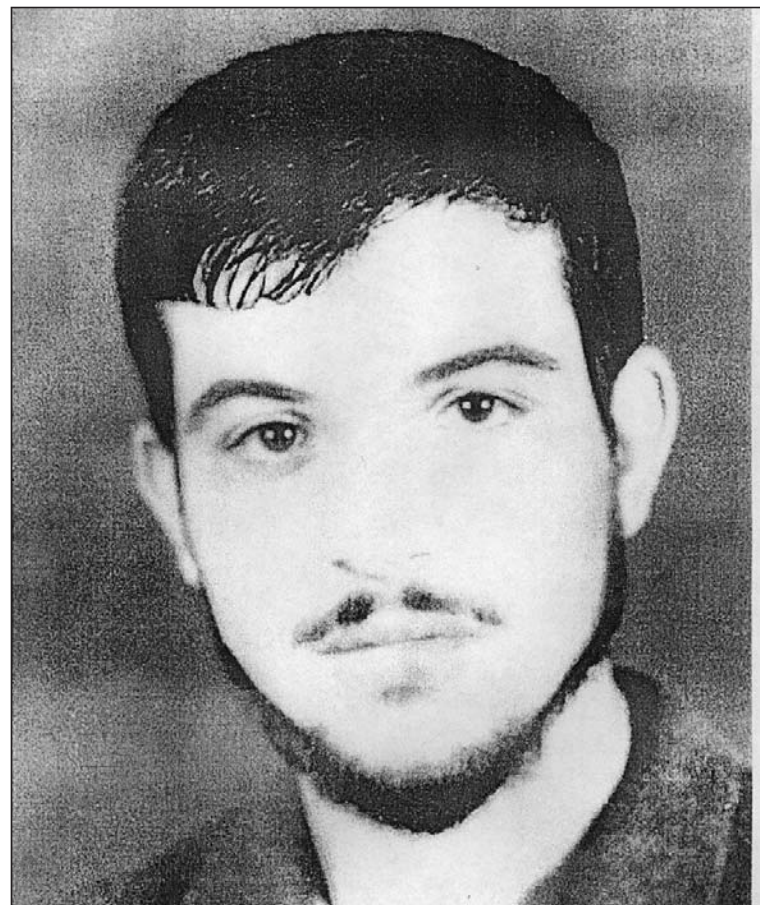
À l'aube du troisième millénaire, alors que l'humanité se targue d'avoir enregistré des progrès fantastiques en ce qui a trait aux droits humains, la torture et les mauvais traitements existent encore dans plus 150 pays. Dans plus de 70 pays, elles sont pratiques courantes alors qu'on compte encore plus de 80 pays où on enregistre à chaque année des mortalités suite à des mauvais traitements.

C'est pourquoi Amnistie internationale, section de Saint-Jérôme organise une grande manifestation pour réclamer l'élimination de la torture, manifestation qui se tiendra le 26 juin prochain à la gare de Prévost.

Pour l'occasion les membres d'Amnistie Internationale ouvriront un kiosque d'information sur la torture et sur l'action internationale de leur organisation présente dans la plupart des pays du monde.

Amnistie Internationale se veut apolitique et intervient surtout auprès des gouvernements tortionnaires et fautifs par l'envoi de lettres réclamant justice pour les prisonniers d'opinion.

Présentement Amnistie Internationale mène une campagne spéciale pour la libération de Abdurrahman Khalladi, un étudiant tunisien qui a été condamné deux fois à une peine d'emprisonnement pour avoir été membre d'une association étudiante.



Abdurrahman Khalladi, étudiant tunisien, a été condamné à deux peines d'emprisonnement pour avoir été membre de l'Union générale tunisienne des étudiants. On craint pour sa santé et sa survie.

Khalladi appartient à une famille musulmane conservatrice et était étudiant en loi islamique. Il était membre de l'Union générale tunisienne des étudiants lorsqu'il a été arrêté au début des années 1990. Après avoir purgé sa sentence de cinq ans de prison, les autorités lui annoncèrent qu'il avait été condamné à une autre peine de huit années de prison.

Amnistie internationale est inquiète pour la santé et la vie de l'étudiant et veut intervenir pour obtenir sa libération.

Mardi le 26 juin prochain, à la gare de Prévost, il sera possible de signer la pétition réclamant du gouvernement tunisien sa libération. On peut communiquer avec Amnistie internationale de Saint-Jérôme en composant le 432-4185.

Grand succès de la collecte de déchets dangereux de la MRC



Des centaines de véhicules ont fait la queue toute la journée, samedi le 26 mai, pour déposer les produits et les matières dangereuses qui doivent être recyclées d'une manière professionnelle. Le directeur général de la MRC Rivière du Nord, M. Pierre Godin, a supervisé lui-même l'ensemble des opérations assisté de bénévoles et d'entreprises spécialisées. D'année en année, la collecte des déchets dangereux organisée par la MRC connaît un succès de plus en grand, preuve que la "conscience verte" des citoyens grandit toujours.